

Centenaire ENSMM - Attribution d'une subvention

M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur : L'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques a 100 ans en 2002. A l'occasion de ce centenaire, l'ENSMM organise un ensemble de manifestations entre le 6 juillet et le 16 novembre 2002.

Le premier diplôme d'ingénieur en chronométrie fut en effet décerné en 1902, dans le cadre du Laboratoire de Chronométrie de l'Université.

Les développements et révolutions industrielles dans le domaine de l'horlogerie et de la chronométrie amenèrent progressivement l'Ecole à se transformer et à orienter ses formations vers la micromécanique, la mécatronique et les microtechniques, devenant ainsi l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques, avec aujourd'hui 570 élèves et plus de 3 500 ingénieurs diplômés.

Recrutant 2 années après le Baccalauréat des étudiants ayant concouru aux Concours Communs Polytechniques après les classes préparatoires, ou bien étant titulaires d'un DUT, d'un BTS ou d'une maîtrise universitaire, le cursus de formation des ingénieurs ENSMM se fait en 3 années de formation théorique et pratique.

En terme de nombre d'élèves en formation, l'ENSMM est la cinquième Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs française. Elle est la seule formation résolument orientée vers la mécatronique et les microtechniques.

Unique Ecole de formation d'ingénieurs de Besançon jusqu'à la rentrée 2002, l'ENSMM constitue un pôle majeur de la formation supérieure du bassin économique, à destination des entreprises du secteur industriel. A ce jour, les secteurs automobile, Electronique- télécommunications et Informatique accueillent 59 % des ingénieurs formés et environ 25 % des ingénieurs sortis de l'ENSMM exercent leur activité en Franche-Comté. A ce titre, l'établissement est une des composantes des conditions du développement économique local et régional.

Associée à de nombreux laboratoires de recherche, elle participe également à la qualité de la veille technologique locale et régionale.

Le programme prévoit les 10 actions suivantes :

- . 6/7 : Inauguration du centenaire - Remise des diplômes
- . 12/9 : Accueil promotion centenaire - visite Laboratoires
- . 12/9 : Lancement jeu concours pour assister à la soirée centenaire
- . 2/10 : Micropolis - Conférence - débat pendant Micronora
- . 2/10 : Soirée du centenaire - inauguration exposition
- . 2 au 6/10 : Cathédrale de Lumière
- . 2 au 20/10 : Exposition du centenaire avec cycle de conférences
- . 9 au 15/10 : Fête de la Science
- . 15 - 16/11 : Forum des entreprises.

La Ville de Besançon, comme l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux, est sollicitée financièrement à l'occasion de ce centenaire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 10 000 €.

Cette somme sera prélevée sur des crédits inscrits au budget primitif 2002, au chapitre 92.90 6042 service 30200.

«M. LE MAIRE : Je vous propose que la Ville aide financièrement et d'une façon conséquente cette école d'ingénieurs car je crois que c'est notre rôle aussi à nous, capitale des microtechniques, d'aider cette école à faire un centenaire vraiment de qualité puisque l'objectif c'est de faire venir à Besançon beaucoup d'anciens élèves, des futurs élèves et aussi beaucoup d'industriels. Je crois que c'est la moindre des choses que la capitale des microtechniques soit aux côtés de l'ENSMM car c'est une école dont nous sommes très fiers, il y a même des anciens élèves ici de l'ENSMM, j'en ai un pas très loin de moi et c'est la cinquième école nationale supérieure d'ingénieurs. Des subventions sont aussi demandées entre autres à la Communauté d'Agglomération, au Département j'imagine et à la Région».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder cette subvention.

M. le Maire et M. Sébastien MAIRE ne prennent pas part au vote.

Récépissé préfectoral du 12 juin 2002.